



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

S tades phénologiques

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « baies à taille de grain de plomb » (stade 29) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fermeture de la grappe » (stade L ou 33) en situation précoce.

O idium

Vignoble régional

Le stade fermeture de la grappe (L ou 33) marque la baisse de la réceptivité et de la sensibilité des grappes. Toutefois, la maladie peu continué à s'extérioriser jusqu'à la véraison.

La fréquence des parcelles touchées continue de progresser sur l'ensemble de la région et notamment sur les cépages sensibles comme le Carignan et le Chardonnay. Les niveaux d'attaque de la maladie sont hétérogènes et varient de l'absence de symptôme à ponctuellement 100% des grappes fortement touchées.



Aude

L'expression de la maladie progresse sur l'ensemble du vignoble audois. De nouveaux symptômes sur feuilles et grappes sont observés en toutes zones, principalement sur cépages sensibles (Carignan, Chardonnay). Les niveaux d'attaques restent très hétérogènes et peuvent atteindre localement 100% de grappe touchées sévèrement.

Gard

Nous sommes dans une période de sensibilité décroissante, mais des évolutions sont possibles jusqu'au début véraison.

Depuis la semaine dernière, la situation sur grappes évolue dans le sens d'une aggravation marquée sur certaines parcelles : Chardonnay vigoureux, mais aussi Carignan, Roussanne et ponctuellement d'autres cépages. Dans quelques parcelles on observe jusqu'à 100 % des grappes touchées avec une forte intensité. Ces cas restent rares.

La majorité des parcelles du département ne présentent peu ou pas de symptômes.

Un examen exhaustif des grappes du cœur des souches est désormais indispensable.

Hérault

De nouveaux symptômes, principalement sur grappes, sont observés dans toutes les unités agroclimatiques.

L'évolution de la maladie est variable. Elle progresse toujours dans de nombreuses situations. Les fréquences et intensités sur grappes sont parfois très importantes sur Carignan, cépages sensibles et/ou parcelles à historique important mais également dans certaines situations non sensibles.

Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur grappes sont facilement visibles avec des fréquences et des intensités qui augmentent. Certaines parcelles présentent un inoculum important.

Mildiou

Vignoble régional

De nouveaux symptômes (feuilles, grappes) sont observés sur le vignoble régional.

Les conditions climatiques de la semaine passée (précipitations et/ou humectations matinales) ont pu provoquer de nouvelles contaminations dont les symptômes sont susceptibles d'être observable à partir du 12 juillet.

Le niveau de risque est globalement stable.

Aude

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes sont observés suite aux précipitations du 24 juin en Malepère, Limouxin, Carcassonnais et Cabardès. Les niveaux d'attaques restent hétérogènes et sont globalement stable. Les niveaux de dégâts vont de l'absence de maladie à plus de 10 taches par souches.

D'après les données issues de la modélisation (Potentiel système 97), les faibles précipitations enregistrées la semaine passée ne sont susceptibles d'avoir générer de nouvelles contaminations que dans de rares situations de l'Ouest du département. Sur les autres secteurs, les valeurs de l'EPI sont en baisse, celles des FTA n'évoluent pas. Globalement le niveau de risque est stable.

Gard

Depuis la semaine dernière, l'augmentation de la fréquence des symptômes continue, mais faiblement dans l'ensemble du département. Les taches à la face inférieure des feuilles ne sont pas très fertiles. Ceci est à mettre en relation avec la faible pluviométrie de ces 15 derniers jours et du nombre de matinées humides très réduit.

Dans l'immense majorité de parcelles on peut noter quelques taches sur feuilles et, plus rarement encore, quelques grains atteints par le rot brun.

Très peu de parcelles présentent plus de 10 taches par cep : il s'agit, en général de parcelles de grenache vigoureuses et poussantes. Elles sont un peu plus fréquentes dans la partie Sud et Ouest du département que dans l'Est.

La modélisation MILSTOP arrêtée au 3 juillet indique de nouvelles contaminations primaires sur la station de Montfrin et secondaires sur les stations de Montfrin et Pont Saint Esprit suite aux conditions météorologiques enregistrées entre le 27 et le 2 juillet. Les sorties correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 12 juillet. L'indice de risque Mildiou est stable.

Les prévisions météo sont plutôt rassurantes pour les jours à venir.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont observés localement au vignoble. Les vieilles taches, souvent fructifiées, sont toujours visibles.

La présence de symptômes sur grappes (faciès « rot gris » et rot brun) est toujours notée dans certaines parcelles.

Du mildiou mosaïque est observé localement.

La situation de la maladie est globalement stable.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 03 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 27 juin et le 3 juillet génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur quelques stations.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 12 juillet.

L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Le mildiou est toujours observé dans tout le département. Sa fréquence et son intensité varient en fonction de la pluviométrie et humidités matinales dans les différents secteurs du département. Les secteurs des Aspres premiers coteaux, Vallespir, Bas Conflent et Albères sont les secteurs où de nouvelles taches (sporulées ou non) sur feuilles sont visibles. Des symptômes sur grappes sont observés. Sur les autres secteurs la fréquence et l'intensité de la maladie est stable.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 03 juillet, les conditions météorologiques enregistrées le 27 juin et le 3 juillet génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur la station de Trouillas.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 13 juillet. L'indice de risque mildiou est stable.

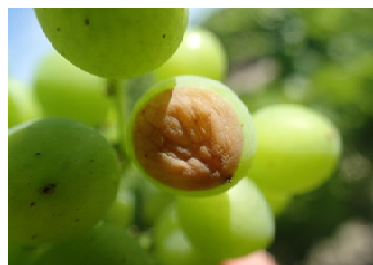
B lack-rot

Vignoble régional

La situation semble se stabiliser toutefois l'apparition de nouveaux symptômes sur grappes ont été observée sur les zones concernées.



Black-rot sortie en cours :
À gauche jeune tache café au lait, à droite symptôme sur baie



Aude

La maladie demeure très discrète. Aucun nouveau symptôme n'a été constaté cette semaine.

Gard

Le nombre de grains touchés a continué à augmenter depuis la semaine dernière jusqu'à atteindre toutes les grappes dans quelques rares parcelles très touchées l'an passé ou à fort historique. Les extériorisations en relation avec les épisodes pluvieux du 15 au 18 juin ne sont peut-être pas encore totalement terminées.

A ce jour, la situation est nettement moins inquiétante que l'an passé à la même époque. A notre connaissance, aucune parcelle ne présente des pertes significatives de récolte. Toutefois, les grappes restent sensibles au black-rot jusqu'à la véraison : encore 2 ou 3 semaines environ.

Hérault

De nouveaux symptômes sur grappes sont observés dans les Hauts Coteaux avec des fréquences ponctuellement importantes sur certaines parcelles sensibles.

Dans les autres unités agroclimatiques, la situation est globalement stable.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont toujours observés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Albères, Vallespir, Plaine et Moyenne Vallée de l'Agly. La fréquence des symptômes est stable.

P

ourriture grise

Hérault

Quelques symptômes sur feuilles sont notés localement. A ce jour aucun symptôme sur grappe n'est observé sur les parcelles de référence.

T

ordeuses de la grappe

Vignoble régional

Le vol de 2^{ème} génération d'eudémis, *Lobesia botrana*, est en cours sur l'ensemble du vignoble régional. Les dépôts de pontes parfois importants sont observés en secteurs précoces et moyens. Des perforations sont visibles dans les secteurs moyen à précoces.

Aude

Le vol est en cours sur l'ensemble du département.

En situation précoce des dépôts de pontes sont toujours constatés. On peut observer des œufs à tous les stades de développement. Les 1^{ères} perforations sont observées sur les secteurs et parcelles précoces. Les niveaux d'infestation sont très variables, généralement faibles à moyens mais peuvent ponctuellement dépasser les 100 pontes pour 100 grappes.

Sur les zones tardives les 1^{ères} pontes sont observées avec pour le moment de faibles fréquences, généralement inférieures à 10 pontes pour 100 grappes.

Gard

Après les pics de vols des 2 dernières semaines, le vol de 2^{ème} génération d'eudémis est toujours en cours, mais le nombre de captures s'est réduit dans de nombreuses situations. Le gros des vols d'eudémis a probablement eu lieu. Dans les secteurs à cochyliis, le vol est encore en cours.

De nouveaux dépôts de pontes sont observés à tous les stades : pontes fraîches, pontes en évolution, tête noire.

Des perforations peuvent maintenant être observées dans tout le département. Le parasite est bien présent dans les quartiers et les parcelles habituellement sensibles, mais également on peut trouver des pontes dans des secteurs d'ordinaire moins touchés. Cependant, aucune parcelle ne présente, à notre connaissance, de nombreuses pontes par grappe. Rappel : le seuil de nuisibilité est de 5 pontes pour 100 grappes. Renforcer les observations afin de déterminer si ce seuil de nuisibilité est atteint.

Hérault

Le vol de 2^{ème} génération d'eudémis se poursuit avec des effectifs de capture variables. Des pontes fraîches et en évolution sont observées dans toutes les zones.

Des têtes noires, les 1^{ères} perforations et larves sont visibles en zones précoces et moyennes.

Le seuil de nuisibilité de 5 à 10 pontes pour 100 grappes peut être dépassé.

Pyrénées Orientales

Les vols de papillons de 2^{ème} génération sont en cours sur tous les secteurs du département.

Les 1^{ères} pontes sont observées avec des seuils de nuisibilités (5 à 10 pontes pour 100 grappes) dépassés sur le secteur des Fenouillèdes Vallée. Les dépôts de pontes, parfois importants sont toujours en cours sur les secteurs de la Plaine, du Cru Banyuls, de la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et du Bas Conflent.

Des foyers de perforations sont visibles sur le secteur de la Plaine, du Cru Banyuls, des Aspres Premiers coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly.

Cicadelles vectrices de la flavescence dorée

Vignoble régional

Localement, des larves de cicadelles vectrices de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont encore observées au vignoble. On observe majoritairement des larves de stade L3 à L4.

Hérault

Les 1^{ers} symptômes sont observés au vignoble.

Maladie du Bois

Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont observables en tous secteurs. On observe à la fois la forme lente et la forme apoplectique de la maladie.

Cicadelles vertes des grillures

Vignoble régional

Des larves de cicadelles des grillures, *Empoasca vitis*, sont toujours observées sur l'ensemble de la région.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillures sont ponctuellement visibles, sans préjudice.

A cariens

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Dans quelques parcelles, le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible est dépassé.

E rinose

Vignoble régional

On observe ponctuellement des symptômes non préjudiciables d'erinose en toutes zones.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-viticulture.html>